



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Liaison urbaine Simone Veil à Aytré et La Rochelle : raccordement à l'Avenue Jean Moulin à partir de lundi 15 février 2021

*Les travaux de la nouvelle liaison urbaine Simone Veil à Aytré et La Rochelle ont débuté le 5 juillet 2019. Cette nouvelle entrée de La Rochelle depuis la RN 137 a vocation à limiter le trafic automobile dans les centres ville d'Aytré et de La Rochelle et soulager la circulation sur les boulevards Sautel et Jean-Paul Sartre à La Rochelle. Dotée de pistes cyclables et de chemins piétons vers Périgny, Aytré, elle a aussi été pensée pour respecter le marais de Tasdon qu'elle traverse. Des fouilles archéologiques ont été conduites de juillet à novembre 2019, en même temps que les travaux ont débuté entre la rue d'Anville à l'est et l'Avenue Jean Moulin à l'ouest.*

**A partir du 15 février 2021 et pendant 7 mois, la liaison urbaine Simone Veil sera raccordée à l'Avenue Jean-Moulin**, juste au nord de la rue des Peupliers. Un carrefour giratoire sera créé, nommé **Carrefour giratoire Simone Veil**. **Pendant la durée des travaux**, la circulation automobile sera maintenue Avenue Jean-Moulin avec quelques perturbations temporaires et une limitation de la vitesse à 30 km/h.

Des déviations seront mises en place pour les piétons et les cyclistes le temps de refaire l'ensemble du **cheminement sécurisé de bout en bout côté est de l'avenue Jean Moulin**, du carrefour giratoire éponyme à celui de Tasdon.

Dans un souci de préservation du marais, en pleine reconfiguration, **deux passages pour les animaux** vont être creusés sous l'avenue avec **des grillages** bas le long des voies pour rabattre les animaux vers ces accès sécurisés. Pour diminuer l'impact de la lumière sur la biodiversité, l'actuel éclairage le long de l'avenue, placé à 8 mètres de haut, sera remplacé par un **éclairage doux, adapté, à environ 4,50 m de haut le long du chemin piéton et cyclable**. Tout au long de l'avenue, **des fossés seront creusés pour récupérer les eaux de pluie** susceptibles de lessiver le bitume et de contenir des éléments polluants, les stocker, les filtrer et les traiter avant de les renvoyer, propres, dans le marais.

**Enfin pour la sécurité** de la circulation, le carrefour à feu de la rue des Peupliers à proximité du giratoire Simone Veil sera transformé. Pour éviter les traversées, il sera uniquement possible de tourner à droite sur l'Avenue Jean-Moulin, que l'on arrive du sud ou du nord.

A partir de juillet la dernière section de la liaison urbaine sera réalisée côté rue d'Anville ainsi que son raccordement à la RN137, avant l'ouverture prévue fin 2021.

#### Liaison urbaine Simone Veil

**Pilotage et maîtrise d'ouvrage** : Communauté d'Agglomération de La Rochelle

**Coût** : 6 M€ pour les travaux de liaison urbaine et 1,3 M€ pour les fouilles archéologiques

**Financement** : Communauté d'Agglomération de La Rochelle, Ville d'Aytré pour la liaison cyclable communale, Ville de La Rochelle sur une liaison cyclable de maillage et des aménagements sur l'avenue Jean Moulin.

**Label** Chantier faible nuisances / Chantier solidaire

**Anne Michon – 06 17 01 43 72 / 05 46 30 34 56**

**BUREAU PRESSE**

**Communauté d'Agglomération, Ville de La Rochelle**

**anne.michon@agglo-larochelle.fr / www.facebook.com/anne.michon.1**

Aménagements (Visuels non contractuel)

**Avenue Jean Moulin et Simone Veil**



**Avenue Jean Moulin**



**Anne Michon – 06 17 01 43 72 / 05 46 30 34 56**

**BUREAU PRESSE**

**Communauté d'Agglomération, Ville de La Rochelle**

**anne.michon@agglo-larochelle.fr / www.facebook.com/anne.michon.1**